

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 34 (1889)  
**Heft:** 6

**Buchbesprechung:** Bibliographie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE

*La Suisse romande en zig-zag*, par Charles Cornaz-Vulliet

Tel est le titre original donné par l'auteur à une collection de guides, dont la première partie du *Jura aux Alpes* par le chemin de l'école, oriente tour à tour le voyageur sur le *littoral des lacs de Neuchâtel, de Morat et de Bienne*, dans la vallée de la Broye et dans le canton de Fribourg. Le *Jura romand*, le *Valais* et le *Léman* viendront ensuite. Aujourd'hui, c'est la partie relative à la *Broye* qui sort de presse.

Il n'entre pas dans le cadre de notre revue de nous arrêter longuement sur des questions de *géologie*, d'*archéologie*, de *voies ferrées*, de *ponts et chaussées* ou de *postes et télégraphes*. Nous nous bornons à signaler ce qui, dans ce livre, est en corrélation directe avec la science militaire. L'auteur insiste (p. 35) sur l'importance stratégique des lignes de la Broye et de la transversale en particulier. Ailleurs, il nous dit (p. 42) : « une succession de châteaux espacés sur toute l'étendue de cette belle vallée, en rehausse le paysage ; la plupart doivent avoir été construits là où s'élevaient, au commencement de notre ère, des postes militaires, destinés à surveiller la route romaine. La féodalité y a trouvé des emplacements tout prêts pour s'établir. Ce sont maintenant des manoirs sans maîtres ! »

Plus loin, il nous parle incidemment de l'invasion des Sarrazins (p. 55, 125 et 173), des tours construites par la reine Berthe pour surveiller le pays (p. 93), du général Jomini, originaire de Payerne (p. 108), de l'*illustre paysan*, Daniel Moginié, ressortissant de Chosalles et qui est devenu généralissime chez le grand Mogol (p. 163), sur la prise du Pays-de-Vaud, par Nægeli (p. 175) et sur l'affaire de Thierrens (p. 230 et 295). M. C. C.-V. n'oublie pas le modeste « *rantamplan* » de l'ex-école des tambours à Moudon (p. 177).

A l'occasion de la colonie agricole de Payerne, l'auteur fait dire à M. Baud : « Mes petits, mon fils est un artilleur d'élite, et je suis un spécimen du landsturm fédéral » (p. 124). Ce sont des vérités gentiment dites.

Nous trouvons aussi des détails inédits sur le passage de Napoléon dans la vallée de la Broye (p. 133 et 196). L'entreprise du major Davel fait l'objet de digressions singulières (p. 209 et 289). Un chapitre curieux est la notice sur J.-N. Pache, originaire d'Oron, tour à tour ministre de Paris en 1792 et maire de Paris en 1793 (p. 267).

Nous sommes encore en mesure d'annoncer que la partie du *Guide* qui comprendra la ville de Morat contiendra de très intéressants détails sur la journée si décisive du 22 juin 1476 et sur la bataille de Grandson, qui l'avait précédée. A ces divers titres, le travail de M. C. C.-V. mérite d'être chaleureusement recommandé aux touristes indigènes et étrangers et à nos officiers. 300 pages et 80 gravures pour le prix de 2 fr.; c'est dérisoire, car il contient encore un tableau graphique et un plan d'Aventicum. Ce n'est ni une tâche aisée ni une petite affaire que de conduire à bien un semblable travail.

Nous pouvons donner à notre ami le témoignage de satisfaction qu'il a amplement réussi dans son ingrate mission. J.-N. C.

*L'Europe en arme en 1889.*

Tel est le titre d'un ouvrage de Théodore Cahu, que vient de publier l'éditeur Savine. La préface, dédiée par l'auteur à ses camarades de la réserve et de l'armée territoriale, a un but politique nettement accusé ; nous nous abstiendrons en conséquence d'en parler. Dans le corps de l'ouvrage l'auteur passe en revue les armées des divers pays de l'Europe et leurs moyens d'attaque et de défense. Il laisse de côté la France sur laquelle, comme il le dit, la discrétoit s'impose et l'Allemagne impossible à étudier dans l'espace restreint d'un chapitre. A part ces deux exceptions, l'ouvrage donne un tableau assez exact et complet des forces militaires de chaque nation accompagné de notes tirées des principales publications sur la matière. D'une manière générale on peut dire que ce livre est une compilation sérieuse des journaux militaires et documents officiels des divers pays. Il sera lu avec intérêt par toutes les personnes s'occupant de questions militaires.

Le chapitre relatif à la Suisse traite aussi de la neutralité du Chablais et du Faucigny.

Après un assez long exposé de la question des fortifications, dans lequel l'auteur examine les divers projets auxquels elle a donné lieu, il passe à la composition de l'armée dont il donne l'effectif par armes au 1<sup>er</sup> janvier 1888. En général ses remarques sont assez justes; nous devons cependant faire une réserve au sujet de la mobilisation et de la concentration. — L'armée suisse serait, d'après M. Cahu, affligée d'une fâcheuse lenteur dans son œuvre de mobilisation et de concentration. — Nous croyons pouvoir le rassurer à cet égard, et affirmer que ces opérations se feront plus rapidement que chez plusieurs de nos voisins, notamment celui de l'Ouest.

---

*Le prince de Bismarck démasqué, 1887-88, par Charles de Maurel. Un volume in-8°, à la Nouvelle Revue, 6 fr,*

Cet ouvrage est-il appelé à avoir en Europe le grand retentissement que l'auteur prévoit ?... C'est douteux. Il étudie, à propos d'un incident d'intérêt en apparence secondaire (l'élection du prince Fernand de Cobourg au trône de Bulgarie), toutes les combinaisons de la diplomatie de M. de Bismarck et il y découvre les plus subtiles et les plus perfides manœuvres.

Ce chapitre d'histoire contemporaine embrasse les événements qui se sont passés en Europe depuis le mois de juillet 1887 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1888. Pendant ces six mois, la politique du chancelier y est étudiée et exposée avec une science de détails fondée sur la communication de nombreux documents qu'on dit de chancellerie. La lecture de ce livre ne manque pas d'intérêt ; il renferme entr'autres de curieux renseignements sur l'organisation de la chancellerie allemande et sur ses moyens d'action. Mais comme il émane d'une source qu'on sait être ouvertement et systématiquement hostile au célèbre chancelier, on ne peut se confier en ses révélations que sous bénéfice d'inventaire.

---

*Les îles Samoa ou des Navigateurs*, par Arthur de Garniers. Une brochure in-8° de 40 pages. Paris, Charles Bayle, 16, rue de l'Abbaye, éditeur. Prix : 1 fr. 25.

On trouve dans cette brochure toutes les origines et les causes du conflit existant entre les Etats-Unis et l'Allemagne qui vient d'occuper la conférence de Berlin. La solution récemment intervenue de ce conflit enlèvera un peu de son actualité à l'écrit de M. de Garniers, mais rien de son réel mérite comme renseignements précis de géographie et de statistique.

Ecole de bataillon de l'armée française, règlement du 29 juillet 1884, modifié par décision du 3 janvier 1889. Librairies Baudoin et Berger-Levrault. Paris.

Cette nouvelle école de bataillon, qui vient de paraître, ne compte que 92 pages de texte, tandis que l'ancienne en comprenait 139; c'est un progrès sensible.

Elle constitue le titre IV du règlement sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie, et, comme les premiers titres, elle garde la date du 3 janvier 1889.

L'école de bataillon du 3 mai 1888 se divisait en trois chapitres, chaque chapitre en quatre articles. Celle du 29 juillet 1884 comprenait au contraire deux parties, se subdivisant chacune en deux chapitres, et chaque chapitre en articles. Le nouveau règlement, qui est celui de 1884 modifié, se partage également en deux parties : la première consacrée aux exercices à rangs serrés ; la seconde aux exercices en ordre dispersé, indépendamment d'un préambule indiquant les règles générales et la division de l'école de bataillon.

Après avoir défini les diverses formations du bataillon — formation en ligne, formation en colonne, formation par le flanc — et posé un certain nombre de règles générales, la première partie se subdivise en quatre articles traitant de ces diverses formations.

Dans la deuxième partie se trouve un point à noter : dès que la chaîne ouvre le feu, le chef de bataillon et l'adjudant-major font ce que les capitaines ont déjà fait : ils mettent pied à terre.



## Circulaires et pièces officielles.

Berne, le 24 mai 1889.

On éprouve depuis longtemps la nécessité de posséder des prescriptions sur les malles d'officiers, car celles qui ont été amenées au service jusqu'ici étaient si différentes entre elles, quant à leurs dimensions extérieures, et souvent si peu solides, que leur chargement sur les voitures à bagages ne pouvait se faire qu'avec difficultés.

Après des essais réitérés, on est parvenu à établir un modèle aussi convenable que possible et, sous date du 17 courant, le Conseil fédéral a rendu l'arrêté ci-après à cet égard.

ARTICLE PREMIER. — Le modèle de malle d'officier, présenté par